



**Grands enjeux et défis à l'horizon 2026
pour le territoire Ecrins et pour le projet parc ?**

Rapport du groupe de travail

Animateur : **Dominique GAUTHIER**, Membre du Conseil scientifique du parc national des Ecrins (PNE)

Introduction : **Hervé CORTOT**, chef du service scientifique du PNE

Rapporteur : **Catherine GARIN**, chargée de mission charte et partenariat au PNE.

Introduction au débat avec un exposé en une dizaine de diapositives sur les enjeux du territoire.

Synthèse des contributions

L'exercice consistant à définir des grands enjeux est apparu légitime, même s'il est évident qu'en 2026 la réalité sera différente de ce que nous imaginons aujourd'hui. Ce qui est important, c'est de faire l'exercice de la projection 15 ans plus tard, pour **éclairer les choix et mener une action utiles dans la durée.**

Pour répondre à la question, les participants à l'atelier ont convenu qu'il était plus pertinent de se demander « **ce que l'on ne veut pas pour le territoire** » (*échec de la politique de préservation des patrimoines, banalisation et désertification du territoire, perte des valeurs, absence d'anticipation sur les évolutions, enclavement et disparition d'activités économiques et de services ...*).

Il semble en effet plus facile de définir des enjeux partagés (objectif premier d'une charte), lorsqu'il y a consensus sur ce qu'on souhaite éviter avant tout.

Le premier enjeu pour l'établissement « parc national des Ecrins » est l'atteinte des objectifs de fixés par la Loi et

les textes réglementaires pris en application (en particulier le nouveau décret attendu fin 2008). La préservation des patrimoines est bien évidemment un enjeu central, mais au delà, d'autres enjeux émergent nettement des débats.

D'ici à 2026, la **crainte de voir décliner dramatiquement l'agriculture** est forte. Le nombre d'exploitations est aujourd'hui en baisse et on pourrait craindre une aggravation de cette tendance. La population agricole a atteint un seuil critique, au delà duquel l'entretien du territoire par les activités agricoles ne pourra plus être assuré. Par ailleurs, les attentes et les besoins sont ceux d'une **alimentation saine et de qualité (« manger mieux »)**, d'une **sécurité alimentaire** préservée, mais aussi de maintenir une capacité à nourrir les populations. On ne sait pas quelle sera la **Politique Agricole Commune** de demain et si elle préservera ou non une marge de manœuvre aux territoires de montagne. Comment **anticiper** sur ces vastes questions ? On devra s'adapter aux politiques européennes, mais l'anticipation commune et l'expression d'un **message commun, fondé sur la charte**, auront un poids plus important que le fait de lancer des initiatives dispersées.

Les **changements climatiques**, qui viennent perturber les systèmes naturels et socio-économiques sont à considérer. On ne peut pas lutter contre le changement climatique mais on peut tenter de **changer nos habitudes nos modes de vie**.

Il est apparu important de comprendre et de mettre en avant les **spécificités du territoire du PNE**. Tous les territoires aspirent légitimement à conserver leurs traditions, leurs patrimoines ; il est nécessaire de **différencier le territoire Ecrins** et de faire reconnaître ses spécificités, **les « plus » du Parc**, qui fondent une partie des enjeux de la charte.

Cette différenciation doit se faire par la qualité, laquelle pourrait permettre de valoriser un éventuel « label Ecrins », sur les plans touristique ou agricole. La cible n'est donc pas un produit touristique mais un gage de qualité, basé sur la mission première des parcs nationaux de conserver, de préserver.

La projection à vingt ans **laisse craindre une concentration spatiale et temporelle de l'activité**, avec des conséquences telles que l'installation de nos enfants soit matériellement difficile pour des questions de **concentration foncière et urbaine**, de baisse des revenus, de manque de services publics conduisant à une désertification d'une partie du territoire. C'est également la **viabilité économique du territoire** qui est en jeu. Les questions de la pluri-activité et du maintien d'activités à l'année sont également au centre des préoccupations.

La baisse de la culture rurale, de la connaissance du monde agricole et l'augmentation des peurs et des réflexes sécuritaires tendent à voir se développer des « addictions urbaines » (banalisation alimentaire, portables, vidéo surveillance, etc.), peu compatibles avec **les valeurs de ce territoire montagnard.**

Les jeunes sont les plus exposés à ces risques, or ce seront eux qui feront le monde de demain.

La mobilité et les énergies renouvelables sont des domaines à fort potentiel d'innovation et de développement pour l'avenir. Une **liaison ferroviaire avec l'Italie** peut être envisagée d'ici à 20 ans, avec le développement de **transports doux** à partir des axes principaux.

Une attitude a été évoquée, celle de **s'adapter au aux contraintes du territoire avec les moyens de son époque** : peut-être faudra-t-il en effet inventer d'autres modes de vie, de consommation, pour s'adapter au changement, comme le firent les « anciens », en d'autres circonstances. Il est important de comprendre les adaptations qu'ils ont opérées, comme celle du choix des sites pour implanter les villages, de l'orientation des maisons, des réponses énergétiques (chaleur animale utilisée pour l'homme)... **Sans être passéiste**, il est apparu important de considérer cette démarche d'adaptation aux contraintes, de **la revendiquer, pour innover et lutter contre la banalisation.**

Nous réfléchissons pour construire l'avenir de nos enfants, et cette projection à 15 ans laisse apparaître des inquiétudes. Les jeunes **ne se reconnaissent plus dans la montagne**, ce sont les seniors qui la fréquentent le plus. Les **centres de vacances et les sorties scolaires sont complexes à organiser** (réglementation, sécurité) alors qu'elles pourraient contribuer à **transmettre la culture et les valeurs montagnardes.**

Anticiper pour l'avenir : L'ambition a été exprimée, de voir le parc national des Ecrins jouer un grand rôle dans ce domaine. Le parc doit être reconnu comme un espace de recherche et d'expérimentation. **Le parc est au cœur d'une stratégie de connaissance des patrimoines, des savoir-faire et de leurs évolutions et a vocation à accueillir des chercheurs et à expérimenter des solutions pour l'avenir.**

En matière de tourisme, il ne faudrait plus rechercher à faire venir des touristes sans discernement, mais **construire un projet de territoire où des visiteurs puissent venir à la recherche de connaissances, de partages d'expérience, qui contribuent à son développement.**

La volonté d'instaurer une « **autre voie pour l'activité touristique** » ressort des débats. Neige ou pas neige, il **ne faudra pas se contenter de répondre à la demande** mais procéder autrement. « Augmenter le **partage de la connaissance du territoire** que le parc permet », « mettre en valeur les particularités du territoire », « **placer l'homme dans son environnement et dans la nature** », sont les pistes évoquées. Un des rôles essentiels du parc est celui de la **pédagogie : favoriser la connaissance, la transmission, la communication des valeurs et des connaissances acquises.**

L'existence même d'un **cœur du parc** a été mise en avant, considérée comme **un atout pour le territoire**. Dans ce sens, une volonté s'est dégagée de **faire enfin converger protection et développement** qui ne sont pas antagonistes. Il faut garder de la modestie, et rechercher avant tout à **permettre et organiser une vraie vie locale, permettre aux gens du territoire de vivre bien et à leurs enfants de rester dans les Ecrins s'ils le souhaitent**. Les contraintes ne doivent être là que pour servir les intérêts du territoire.

La clef de la plupart des thématiques qui se sont dégagées reste la **connaissance, le suivi scientifique, la communication sur les patrimoines au sens du « bien commun », de la valeur du territoire**.

Le **rôle du parc est central dans le domaine de la connaissance, laquelle doit être au service de l'anticipation, de l'innovation, de la lisibilité des politiques**, pour un développement durable pas vide de sens mais reposant bien sur ses trois piliers : environnement, social et économie.